



## ASSURANCE PERTE DE GAIN

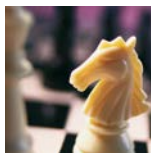
Nous mettons à votre disposition une assurance indemnité journalière maladie ou maladie et accident, qui d'une part garantit la perte de gain et d'autre part couvre les frais d'exploitation d'un cabinet.

Accompagnés par des organismes porteurs de risque, nous innovons par le développement de programmes d'assurance dans un environnement dérégulé et en constante évolution.

Validité 06.2019 • CHF

Contrat de faveur pour





*Une incapacité de travail peut vous exposer à un risque financier important. Si vous êtes empêché de travailler à cause d'une maladie ou d'un accident, votre revenu doit pouvoir continuer à être versé pour couvrir la prise en charge de vos frais fixes de fonctionnement y compris vos autres engagements.*

## Assurance d'indemnités journalières pour perte de gain

Si vous avez des collaborateurs, vous êtes tenu de continuer à payer le salaire de ceux-ci lorsqu'ils tombent malades. Il en va de même pendant une grossesse.

Transférez ce risque auprès de votre assureur en souscrivant une assurance perte de gain en cas de maladie. Vous assurez ainsi votre entreprise contre les conséquences financières de cette obligation.

Type de prestations	couverture intégrale, coordination LPP	
Délai d'attente par cas d'assurance	30 / 60 / 90 jours	
Durée des prestations	730 jours sous déduction du délai d'attente	
Salaire annuel maximal assurable (assurance de somme)	CHF 300'000	
Fin de l'assurance	avec la perception d'une rente AVS/AI	

## Contrats de faveur pour les membres

Nous mettons à la disposition des membres et de leur famille, un service de soutien et de conseils en matière d'assurances privées et professionnelles. N'hésitez pas à nous contacter aux coordonnées mentionnées ci-dessous.

## Pour souscrire

Téléchargez le formulaire de souscription sur [www.advisor-swiss.com/fr/medical/](http://www.advisor-swiss.com/fr/medical/) et retournez-le dûment complété à votre conseiller.

Votre conseiller



+41 21 802 54 10 • [avp@proconseilssolutions.ch](mailto:avp@proconseilssolutions.ch)

